



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤+ +٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 18 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par la Banque Centrale Populaire d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 18 décembre 2023 sous la référence VI/EM/040/2023 un prospectus relatif à l'émission par Banque Centrale Populaire d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence de la Banque Centrale Populaire relatif à l'exercice 2022 et au premier semestre 2023 enregistré par l'AMMC le 18 décembre 2023 sous la référence EN/EM/036/2023 ;
- De la note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné perpétuel sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	300 000 000 MAD	300 000 000 MAD
Maturité	Perpétuelle	Perpétuelle
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement En référence au taux 52 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 15 décembre 2023, soit 3,07%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 200 et 210 points de base, soit compris entre 5,07% et 5,17%.	Révisable chaque 5 ans En référence au taux souverain de maturité 5 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 15 décembre 2023, soit 3,56%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 220 et 230 points de base, soit compris entre 5,76% et 5,86%.
Prime de risque	200 et 210 pbs	220 et 230 pbs
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux révisable annuellement) puis B (à taux révisable tous les 5 ans)	
Négociabilité des titres	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	

La période de souscription s'étale du 25 décembre au 27 décembre 2023 inclus.

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au :



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال0٥E+ +٥٤٣0٥0٤+ | ٥X٥٨٥* | ٢٤٨X٥01
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

- Siège social de Banque Centrale Populaire et sur son site internet;
- Enfin il est également disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

CP/EM/065/2023

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma